

Quelques réflexions concernant la démarche référendaire (II)

- L'on peut représenter les tendances dans l'opinion publique par trois bassins d'attraction¹ recouvrant les ferveurs souverainiste, fédéraliste et centriste.
- Deux lignes de délimitations déterminent les bifurcations possibles entre ces bassins.
- La première sépare la ferveur souverainiste des ferveurs fédéraliste et centriste. Elle peut se résumer par l'idée de "sortir du Canada".
 - Chez les francophones, cette délimitation semble déterminer surtout par la crainte ou l'anxiété sociale produite par la combinaison des facteurs suivants:
 - confiance dans les capacités à long terme du Québec à être un pays souverain;
 - confiance dans les capacités de réalisation de la souveraineté;
 - admission du droit du Québec à se séparer du Canada.
 - L'anxiété sociale générée par cette idée est fortement corrélée avec le sentiment de solitude sociale. La solitude sociale découle, dans bon nombre de cas, de situations favorisant l'exclusion sociale: c'est-à-dire des situations de dépendance sociale ou économique. Un fort sentiment de solitude sociale entraîne une détérioration de l'estime de soi et une perte de confiance dans sa propre opinion.
 - Chez plusieurs, cette perte de confiance se traduit par l'adoption de l'opinion perçue comme majoritaire dans leur entourage.
 - L'effet de ces facteurs est amplifié par des facteurs collatéraux jouant en quelque sorte un rôle de catalyseur des facteurs principaux: il s'agit de:
 - l'admission du constat d'échec du fédéralisme (encore faut-il nuancer entre l'échec du fédéralisme dans sa forme actuelle ou d'une éventuelle réforme susceptible de satisfaire à la fois le Québec et le reste du Canada).
 - la confiance accordée aux politiciens pour résoudre la crise constitutionnelle.
- La seconde délimitation sépare la ferveur fédéraliste des ferveurs souverainiste et centriste. Elle peut se résumer par l'idée de prépondérance accordée à l'Etat québécois.
 - Elle a pour trame de fond la perception de primauté de l'État québécois sur l'État fédéral: la population francophone désirent donner au premier plus de responsabilités politiques.

¹ D'un point de vue topologique, dans un espace de phases, l'objet mathématique désigné par le terme d'attracteur représente le cycle-limite ou le point fixe vers lequel tous les points du plan décrivant le système sont " attirés ". Globalement, la notion de bassin d'attraction définit la région de l'espace de phases où l'attracteur exerce son influence.

- Elle semble nourrie par le sentiment d'appartenance amenant les francophones à considérer le Québec comme le lieu d'expression de leur peuple ou de leur nation tandis que le Canada s'apparente plus pour eux à un cadre politique.
- Il s'agit évidemment pour le camp du OUI d'amener le groupe des centristes à l'appuyer.
 - Pour y arriver, il faut faire disparaître la ligne de bifurcation présente entre les fervents souverainiste et centriste tout en accentuant celle délimitant la fervent fédéraliste des fervents souverainistes et centristes. Autrement dit, faire disparaître la crainte ou le rejet inspirés par l'idée de “ sortir du Canada ” tout en amplifiant l'idée de “ prépondérance de l'État québécois ”.
 - Il est évident que, pour obtenir l'effet recherché auprès de l'opinion publique, simplement axer la stratégie et le plan de communication sur l'association économique ne suffirait pas à atténuer ou à faire disparaître la démarcation entre la fervent souverainiste et les deux autres: la polarisation de l'électorat s'établissant sur le fond de l'option plutôt que sur certaines modalités accessoires. Pour les mêmes raisons, toutes reformulations de la question avec des appendices (ex. référendum sur la souveraineté précédé d'une période pour une ultime offre de renouvellement du fédéralisme) ne touchant pas directement le fond de l'option n'auraient pas l'effet escompté.
 - Pour qu'il y ait impact sur l'opinion publique, il faut un changement de cap suffisamment fort pour que la vision manichéenne de la menace *séparatiste* devienne à toute fin pratique caduque, que ce changement soit perçu autrement que comme une nouvelle astuce.
 - Il faut que ce changement de cap soit justifié par des impératifs supérieurs à ceux d'un seul parti, que le premier ministre en sorte grandi en tant que chef d'État plutôt que simple chef de parti. Un véritable “ Je vous ai compris ” adressé à la population s'impose donc.

Bien des scénarios peuvent être envisagés pour mettre en oeuvre ce réalignement politique. Mais je dirais que, somme toute, le gouvernement fédéral a bien plus à craindre d'un consensus ralliant une majorité claire dans un référendum que le projet souverainiste dont il sait qu'il ne rallie actuellement pas la pluralité de voix nécessaire. Je vous présente donc un scénario élaboré à partir de discussions avec Pierre Drouilly, mais étoffé et modifié par des réflexions avec d'autres intervenants.

Scénario Drouilly

- La commission nationale, suivant les commissions régionales, constate que le consensus requis pour obtenir une adhésion politique suffisante dans la population s'articule autour des thèmes suivants:
 - la proposition d'une nouvelle union canadienne fondée sur l'association d'États

souverains entre le Québec et le reste du Canada (ce dernier s'organisant comme il l'entend: c'est-à-dire d'un seul partenaire jusqu'à plusieurs partenaires différents);

- cette proposition constituant l'ultime tentative d'entente dans un cadre politique commun;
 - cette proposition reprenant essentiellement les concepts défendus depuis longtemps, d'États associés (1964), du Rapport Allaire, du programme de l'Action démocratique.
- À l'inspiration de Lucien Bouchard, le Bloc québécois lors de son congrès d'avril amorce un réalignement du projet politique à la lumière du constat apporté par les commissions consultatives.
 - Le premier ministre s'étant engagé à donner suite au consensus exprimé lors du processus consultatif, présente un projet de loi s'inspirant du changement de cap proposé.
 - Pour bien marquer le changement, il pourrait convoquer pour juin un congrès extraordinaire d'orientation du PQ afin de reformuler le projet politique du PQ.
 - Ce projet de loi appelle à une redéfinition du Canada fondée sur la notion d'association d'États souverains: *Une nouvelle union canadienne* (nom donné au projet de René Lévesque lors du congrès libéral de 1967)
 - Ce projet est soumis à un référendum à l'automne 1995.
 - La question pouvant être: "Êtes-vous favorable à l'établissement d'une véritable confédération (ou union) d'États souverains entre le Québec et le reste du Canada telle que prévue dans la loi adoptée par l'Assemblée nationale?"
 - Ce projet comprend une date ultime de réponse du reste du Canada calquée sur l'échéance de 1997 contenue dans les dispositions constitutionnelles de 1982.
 - En cas de rejet par le reste du Canada de la volonté clairement exprimée par le Québec lors d'un référendum gagné avec une marge semblable à celle obtenue par le NON en 1992, l'effet serait celui de précipiter une majorité de Québécois vers la souveraineté sans cadre politique associatif.
 - Dans le cas contraire, le Québec progresserait sur la voie de son émancipation comme jamais auparavant.

Les conséquences d'un NON

- La situation du BQ, tant comme opposition officielle que représentative des intérêts du

Québec, deviendrait politiquement intenable à Ottawa. Elle entraînerait des déchirements internes insurmontables entre ses différentes factions en plus d'être précédée ou suivie de démissions.

- Dans la tradition de notre régime parlementaire, le Gouvernement du Québec, désavoué sur un projet de loi engageant moralement la responsabilité ministérielle, serait mis dans une situation difficile, l'opposition réclamant sa démission.
- Le leadership de M. Parizeau serait rapidement contesté par bon nombre de militants rendant celui-ci responsable de l'échec référendaire. Il ne faut d'ailleurs pas écarter une possibilité de démission de la part du premier ministre ou d'autres personnalités du gouvernement.
- L'effet de démobilisation serait considérable et durable.
- Le gouvernement fédéral aurait le vent dans les voiles pour imposer sa solution à la crise canadienne en normalisant une fois pour toutes la question du Québec.

PA Cotnoir
5 mars 1995